



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23^{ème} délibération

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
MERY
PUGNY CHATENOD
VIONS

Michel FRUGIER
Eudes BOUVIER
Jean-Guy MASSONNAT
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE
Jean-François BRAISSAND
Christophe DERIPPE
Yves GRANGE
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Fabrice BURDIN
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat
ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Agriculture
Responsable juridique/Assemblées
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 18 Année : 2019
Exécutoire le : 11 JUIL. 2019
Affichée le : 11 JUIL. 2019
Visée le : 11 JUIL. 2019

TOURISME

Contrat « Aménagements nord du lac - Volet mobilité douce » 2017-2022 Tronçon Chindrieux / Chatillon Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Chautagne portait un programme « Aménagement Nord du Lac » repris par Grand Lac avec la fusion des intercommunalités en 2017.

Ce programme comporte un volet « mobilité douce » consistant en l'aménagement d'infrastructures de déplacement doux :

Grand Lac envisage dans un premier temps, la réalisation du tronçon Chindrieux / Chatillon à partir d'octobre 2019 afin de livrer cet équipement pour la saison estivale 2020.

Les aménagements nécessaires à la sécurisation de ce secteur, qui est l'accès unique à l'espace touristique de Chatillon, prévoient la création d'un cheminement piétons / cycles de 3.00 mètres de largeur sur un linéaire de 1300 mètres. Ils permettront de relier le bourg de Chindrieux, la gare SNCF, la plage et les installations portuaires. La dépense pour ce tronçon est estimée à 800 000.00 € HT.

Monsieur le Président rappelle qu'un AP/CP a été voté le 21 mars 2019 par le conseil communautaire pour les « Aménagements Nord du Lac - Mobilité Douce » de Grand Lac pour un montant de 5 000 000 € TTC.

Monsieur le Président indique que le tronçon liaison douce Chindrieux-Chatillon inclus dans le projet de mobilité douce du Nord du Lac est éligible à une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de l'avenant du Contrat Ambition Région (CAR). Le Contrat Ambition Région mêle des projets d'investissements touristiques, des projets de structures sociales, d'aménagement du territoire (co-voiturage) et des projets de rénovation du patrimoine.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à demander une subvention dans le cadre du CAR auprès de la Région Rhône Alpes.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143-20.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à demander les subventions correspondantes selon le calendrier prévisionnel établi.

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Contrat " Aménagements nord du lac - Volet mobilité douce " 2017-2022 - Tronçon Chindrieux / Chatillon - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2920 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2920-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions